



Trail le « 11 » du FC LESCAR

Stade Municipal de LESCAR (Pyrénées Atlantiques)

Jeudi 11 Novembre 2021

REGLEMENT DE COURSE

1. GENERALITES

Le Club de Football du FC LESCAR (association loi 1901 n°W643000745) organise le trail le « 11 » du FC Lescar, sur des chemins et des routes à l'ouest de la commune de Lescar.

Ce trail est ouvert à tous (hommes et femmes, licenciés ou non)

La course aura lieu le **jeudi 11 Novembre 2021**.

Le départ sera donné depuis le **Stade Municipal de Lescar** (Rue du Lieutenant de Vaisseau Garnuchot, 64230 Lescar). L'arrivée sera jugée au même endroit.

Des ravitaillements en eau et solide seront présents sur le parcours

2. MESURES SANITAIRES

Les mesures présentées ci-dessous sont susceptibles d'évoluer (renforcement ou assouplissement) en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée à la COVID-19.

- Présentation du pass-sanitaire ou d'un test PCR négatif de moins de 72h pour entrer dans l'enceinte du stade municipal
- Toute personne doit porter un masque.
- Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses le port du masque est obligatoire. Une fois le départ donné les coureurs pourront enlever leur masque.
- L'organisateur demande aux coureurs ayant présenté la Covid- 19 de consulter un médecin préalablement à leur inscription à la course pour savoir si la pratique des efforts intenses et de la course en compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et a fortiori en altitude.
- En cas de déclaration de maladie après course, les coureurs devront prévenir le référent Covid-19 de l'événement.

3. LES PARCOURS

Vous trouverez les parcours sur le site internet du FC LESCAR

5 parcours sont au programme. Les parcours empruntent les mêmes chemins avec des boucles supplémentaires pour les plus grands parcours. Les courses enfants seront réalisées dans l'enceinte du stade municipal. Sur un site complètement sécurisé.

→ **Marche non chronométrée de 11 km**

- **Départ à 9h00**
- **ouverte à tous**

→ **Trail chronométré de 7 km**

- **Départ à 10h15**
- **ouvert aux personnes d'âge >= 16 ans**

→ **Trail chronométré de 11 km**

- **Départ à 10h30**
- **ouvert aux personnes d'âge >= 16 ans**

→ **Course enfants 500m (sans classement)**

- **Départ à 12h10**
- **Ouvert aux enfants de 3 à 6 ans**

→ **Course enfants 1km (sans classement)**

- **Départ à 12h25**
- **Ouvert aux enfants de 7 à 8 ans**

→ **Course enfants 1km (sans classement)**

- **Départ à 12h40**
- **Ouvert aux enfants de 9 à 11 ans**

→ **Course enfants 2km (sans classement)**

- **Départ à 12h55**
- **Ouvert aux enfants de 12 à 15 ans**

L'arrivée sera jugée sur **le stade municipal de Lescar**

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours y compris en cours d'épreuve

4. RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement sera présent sur le parcours.

Les coureurs y passeront 2 fois sur le 11km, une seule fois sur le 7km,

5. SECURITE

Les parcours sont balisés avec des pancartes, des fanions métalliques et avec un minimum de rubalise.

Tous les bénévoles présents sur de nombreux points du parcours seront en liaison direct par téléphone avec le PC course. Ils pourront ainsi prévenir en cas de problème.

Les secours seront assurés par un organisme agréé.

Les courses enfants seront « ouvertes » par un adulte pour éviter un rythme trop soutenu au départ.

6. INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mercredi 10 novembre 2021 à 20h,

Les inscriptions se feront **uniquement par internet sur le site Pyrénées chrono :**

<https://pyreneeschrono.fr/>

Les inscriptions des épreuves chronométrées sont accompagnées **d'un certificat médical.**

Le document fourni doit être :

- soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied, portant explicitement la mention complémentaire « **en compétition** ». Ce certificat doit être daté de moins d'un an à la date de la compétition
- soit une copie de la licence FFA avec le certificat du médecin. Seules les licences FFA – FFCO – FFTri – FFME / FSGT – UFOLEP avec mention « course à pied en compétition » / RFEA – FEDME (Fédérations Espagnoles) FFA de type « Athlé Compétition », « Athlé Entreprises », « Athlé Running » ou « Pass Running » sont acceptées. Pour les licences « Pass Running », la photocopie doit comporter le recto et le verso de la licence et le nom du coureur, le nom du médecin, la date de la visite et le tampon du médecin doivent être clairement lisibles.

Ce certificat médical ou cette copie de la licence seront téléchargés par le coureur directement depuis le site de la course.

Droit d'engagement :

- Marche non chronométrée : **10€** (+frais bancaires)
- Marche et Trail de 7 km chronométré : **7 €** (+ frais bancaires)
- Trail 11 km chronométré : **11€** (+frais bancaires)

Le jour de la course les inscriptions seront possibles jusqu'à 9h45. Un supplément de 2€ vous sera demandé.

Les courses enfants sont entièrement gratuites.

7. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage sera assuré par Pyrénées Chrono.

Le dossard équipé d'une puce électronique, sera placé impérativement sur l'avant des coureurs.

Les épingles ne seront pas fournies

8. DOSSARDS

Le retrait des dossards se fera sur le lieu de départ au stade municipal de Lescar à partir de 8h00 le jeudi 11 novembre 2021. Les concurrents devront s'annoncer avec leur numéro de dossard (liste affichée sur le lieu de départ), munis d'une pièce d'identité.

9. SERVICES OFFERTS A L'ARRIVEE

Les coureurs pourront bénéficier des douches des vestiaires du stade municipal.

Une buvette ainsi qu'une restauration rapide vous permettra de vous rassasier et de « refaire » la course entre vous.

Un tirage au sort aura lieu à 14h00 avec des très jolis lots à gagner

10. DOTATIONS – RECOMPENSES

Tous les coureurs recevront une dotation qui sera distribuée lors du retrait du dossard.

Un classement général sera établi et officialisé après l'arrivée des derniers concurrents.

La remise des prix aura lieu à 13h30 devant la tribune du stade municipal et récompensera :

→ les 3 premiers hommes et femmes du classement scratch du 7km

→ les 3 premiers hommes et femmes du classement scratch du 11km

11. ABANDON

Tout abandon en cours d'épreuve, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle le plus proche. Le dossard sera rendu à ce même poste de contrôle.

12. DISQUALIFICATION

Les concurrents seront éliminés si :

- Absence ou falsification de dossard
- Modification ou suppression du balisage
- Pollution, dégradation volontaire
- Manque de respect envers un officiel ou un bénévole

13. ANNULATION

- Toute **demande d'annulation d'inscription devra être réalisée avant le 01/11/2021**

- Cette demande devra être adressée à l'organisation **par mail**

La demande d'annulation sera prise en compte uniquement pour les causes suivantes :

- Un accident

- Une maladie grave nécessitant une hospitalisation

- Cette annulation ne sera acceptée que **sur présentation d'un certificat médical.**

Passée la date du 01/11/2021 aucune annulation ne sera prise en compte et aucun remboursement ne sera possible.

En cas d'annulation de l'épreuve indépendamment de la volonté de l'équipe organisatrice, (COVID, Météo, décision préfectorale par exemple...) aucun remboursement ne sera effectué.

14. ASSURANCE/RESPONSABILITE

La course est couverte par une Assurance Responsabilité Civile souscrite par le FC LESCAR
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Les non licenciés doivent souscrire une assurance personnelle.

En cas d'abandon d'un coureur ou de disqualification par l'organisation, la responsabilité du FC LESCAR ne sera pas engagée.

15. DROIT A L'IMAGE

Le concurrent donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à l'encontre de l'organisation à ce sujet.

16. ETHIQUE-CONTROLE ANTIDOPAGE

Tous les concurrents s'engagent :

- à respecter l'environnement. Une attitude irréprochable des participants est attendue : aucun déchet ne doit être jeté.
- à respecter scrupuleusement le balisage.
- à respecter tous les bénévoles et organisateurs avant, pendant et après la course : eux aussi sont là pour le plaisir et pour votre plaisir.

Les concurrents se doivent assistance mutuelle : tout incident doit être signalé le plus vite possible au poste de contrôle le plus proche.

Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel contrôle antidopage sous peine de disqualification immédiate.

17. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation aux épreuves du Trail le « 11 » du FC LESCAR entraîne l'acceptation totale du dit règlement.